

## Chapitre 1

# Guide de lecture : indicateurs et méthodologie

*Le présent chapitre définit la méthodologie utilisée dans le cadre du Tableau de bord sur le financement des PME et des entrepreneurs et donne des orientations pour interpréter les données des profils par pays. Il présente en outre les indicateurs de base sélectionnés pour suivre le financement par apport de fonds propres et par l'emprunt, la solvabilité des PME ainsi que des mesures gouvernementales stratégiques visant à soutenir l'accès des PME au financement. Il examine enfin les limites de la comparabilité d'un pays à l'autre et formule des recommandations relatives à l'amélioration de la collecte de données.*

## 1. Introduction

Le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et des entrepreneurs instaure un cadre global pour le suivi durable de l'accès des PME et des entrepreneurs à des financements. Les profils par pays contiennent des données sur plusieurs indicateurs de base qui mesurent les tendances en matière de financement des PME par l'emprunt et par apport de fonds propres, de solvabilité et de moyens d'action des pouvoirs publics. Ensemble, ces indicateurs fournissent aux pouvoirs publics et aux autres parties prenantes un cadre cohérent leur permettant d'évaluer si les besoins de financement des PME sont satisfaits, de soutenir l'élaboration et l'évaluation des moyens d'action, et de suivre les effets des réformes financières sur l'accès des PME à des financements.

Cette deuxième édition du Tableau de bord sur le financement des PME et des entrepreneurs comprend les profils des 25 pays suivants : Canada, Chili, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Thaïlande et Turquie.

## 2. Indicateurs

Le suivi des tendances du financement des PME et des entrepreneurs repose sur 13 indicateurs de base (énumérés au tableau 1.1) qui ont été sélectionnés selon des critères

Tableau 1.1. **Indicateurs de base du Tableau de bord de l'OCDE 2013 sur le financement des PME et des entrepreneurs**

Indicateurs de base	Ce qu'ils montrent
1. Part des prêts aux PME dans les prêts aux entreprises	Accès comparé des PME et des entreprises de plus grande taille aux financements
2. Part des prêts aux PME à court terme/prêts aux PME	Structure d'endettement des PME : répartition exploitation/expansion
3. Garanties accordées pour les prêts aux PME	Ampleur de l'aide publique au financement des PME
4. Prêts aux PME garantis par l'État	Ampleur de l'utilisation de l'aide publique au financement des PME
5. Prêts directs de l'État aux PME	Ampleur de l'aide publique au financement des PME
6. Prêts aux PME accordés/demandés, ou prêts aux PME employés/accordés	Rigueur des conditions du crédit et propension des banques à accorder des prêts Indicateur auxiliaire de l'indicateur précédent ; toutefois, une baisse indique un assouplissement des conditions du crédit
7. Prêts aux PME improductifs/prêts aux PME	Comparé au ratio prêts improductifs toutes entreprises/prêts toutes entreprises, indique si les PME sont moins solvables que les entreprises de plus grande taille
8. Taux d'intérêt des prêts aux PME	Rigueur des conditions du crédit et prime de risque appliquée aux PME
9. Écarts de taux d'intérêt entre les petites et les grandes entreprises	Rigueur des conditions du crédit ; précise la corrélation entre les taux d'intérêt et la taille de l'entreprise
10. Proportion de PME tenues de fournir une sûreté pour leur dernier emprunt bancaire	Rigueur des conditions du crédit
11. Capital-risque et capitaux de croissance	Capacité d'accès à des capitaux externes pour financer les phases de démarrage, de développement initial et d'expansion
12. Retards de paiement	Indicateur des difficultés de trésorerie ; difficultés rencontrées au niveau des règlements fournisseurs et clients
13. Faillites	Indicateur grossier de l'impact d'une crise, problèmes de trésorerie

de pertinence, de disponibilité, de faisabilité et d'actualité (voir une description détaillée à l'annexe A). Les indicateurs de base portent sur des questions spécifiques liées à l'accès des PME au financement. Lorsqu'ils sont examinés dans leur ensemble, ces indicateurs donnent un aperçu cohérent du marché du financement des entreprises et de son évolution dans le temps pour un pays donné. Les indicateurs de base détaillent et permettent de décrire et de surveiller les dimensions essentielles suivantes :

- répartition des prêts selon la taille de l'entreprise,
- structure d'endettement des PME, c'est-à-dire part du crédit qui finance les dépenses de fonctionnement par opposition aux besoins d'investissement,
- demande de crédit non satisfaite des PME et resserrement des marchés de capitaux,
- conditions d'accès au crédit pour les PME, y compris par rapport à celles auxquelles sont soumises les entreprises de plus grande taille, notamment en termes de demande de sûreté et de coût des emprunts,
- ampleur des programmes de garantie de l'État et intérêt qu'ils suscitent,
- rôle que jouent le capital-risque et les capitaux de croissance dans le financement des PME,
- incidence d'autres difficultés de trésorerie comme les retards de paiement, et capacité de survie des PME aux replis économiques et aux crises du crédit.

### 3. Collecte des données

Les données du présent Tableau de bord proviennent directement d'experts désignés par les pays participants et sont issues de diverses sources qu'un tableau, dans les profils par pays, détaille. Ces données recouvrent l'accès au financement pour les entreprises employant du personnel, c'est-à-dire les PME non financières qui comptent au moins un salarié ; les entreprises sans salarié et les entreprises financières sont en principe exclues de l'analyse. Cette méthode est cohérente avec celle utilisée par le Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat.

Les données relatives aux prêts aux entreprises, qui sont essentielles à la mise sur pied de plusieurs indicateurs du Tableau de bord, englobent les découverts bancaires, les lignes de crédit, les prêts à court terme et les prêts à long terme, qu'ils soient productifs ou improductifs. En revanche, elles excluent les dettes contractées par carte de crédit et les crédits hypothécaires au logement (voir annexe A pour plus d'informations).

La plupart des indicateurs se fondent sur des données relatives à l'offre fournies par des établissements financiers et des administrations. Ces données sont complétées par des données nationales et régionales provenant d'enquêtes sur la demande qui permettent de donner une vue plus complète de l'évolution des tendances et des besoins en matière de financement. L'annexe D énumère les références aux enquêtes et aux ressources statistiques relatives au financement des PME et de l'entrepreneuriat dans plusieurs pays.

Les données de la présente édition couvrent la période 2007-11, l'année 2007 étant l'année de référence à partir de laquelle les tendances sont mesurées pour l'ensemble de la période. Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'évolution des conditions de financement des PME en 2010-11.

### 4. Action publique

Le Tableau de bord n'est pas seulement un recueil de données. Il fournit également des informations essentielles sur les tendances des politiques au niveau national aussi bien

qu'international, et contient un chapitre thématique analysant les mutations du cadre international et des priorités de l'action publique en matière de financement des PME et des entrepreneurs. Le présent rapport se concentre sur les mécanismes de garantie du crédit (*Credit Guarantee Schemes*, ou CGS), qui sont un moyen d'action reconnu dans de nombreux pays et un instrument de choix pour compenser l'effet qu'a eu la crise mondiale de 2008-09 sur l'accès des PME à des financements.

Chaque profil par pays comporte une section sur l'action publique dont l'objectif est de suivre les évolutions récentes des politiques menées pour soutenir le financement des PME et des entrepreneurs. Dans la majorité des pays, les pouvoirs publics ont pris des mesures de lutte contre la crise en 2008-09 et l'édition 2013 du Tableau de bord cherche à établir si ces mesures et programmes ont été maintenus, ou progressivement abandonnés en 2010-11. Le poids relatif que pèsent les différentes mesures sur les budgets publics est également examiné dans ce rapport.

## 5. Comparabilité internationale

Au niveau national, le Tableau de bord sur le financement des PME et des entrepreneurs dresse un tableau cohérent de l'accès des PME aux financements dans le temps et étudie de façon suivie l'évolution des conditions de financement des PME ainsi que l'effet des mesures prises. Par ailleurs, les comparaisons internationales possibles sont limitées par l'existence, selon le pays, de définitions et de couvertures différentes pour de nombreux indicateurs. Lorsqu'il était impossible de respecter la « définition privilégiée » pour les indicateurs de base, une définition de substitution a été adoptée. C'est notamment le cas de l'indicateur « prêts aux PME », indicateur clé du présent rapport, qui nécessite des données bancaires recueillies en fonction de la taille de l'entreprise, ou la disponibilité des états financiers des PME auprès du fisc. Lorsque ces conditions ne sont pas remplies, les prêts aux entreprises dont le montant est inférieur à une valeur-seuil (1 million EUR ou 1 million USD) sont substitués aux prêts aux PME. C'est pourquoi, dans chaque profil par pays, un tableau de définitions accompagne les données du Tableau de bord et présente pour chaque indicateur la définition adoptée et la source utilisée.

Le principal obstacle à la comparabilité demeure le manque d'harmonisation de la définition statistique d'une PME, harmonisation qui reste difficile en raison des préoccupations économiques, sociales et politiques propres à chaque pays dans sa conception des PME (voir annexe A).

En dépit de ces difficultés, il est toutefois possible de comparer les tendances générales entre les pays, car les différences observées dans la composition précise d'un indicateur unique s'atténuent lorsqu'on analyse des taux de variation. Cela étant, il convient de faire preuve de prudence dans les comparaisons internationales, notamment lorsque des variables de flux ou des mesures de stocks sont utilisées : les flux sont mesurés au cours d'une période comptable (un exercice) et rendent généralement compte d'événements à court terme ; ils sont donc plus volatils que les stocks qui, pour leur part, mesurent la valeur d'un actif à un moment donné et rendent donc compte des flux les plus récents, ainsi que des valeurs – nettes d'amortissement – qui ont pu se cumuler avec le temps.

## 6. Recommandations concernant l'amélioration des données

Pour améliorer l'actualité du recueil de données et les comparaisons internationales à l'avenir, les pays doivent s'employer à faire avancer l'harmonisation des données et à

normaliser les méthodes de collecte des données. Le Tableau de bord 2013 a fait un premier pas dans cette direction en proposant comme outils un tableau normalisé pour le recueil de données sur le financement des PME (annexe B) et une présentation normalisée des rapports portant sur les évolutions et les paramètres des programmes publics (annexe C).

La normalisation de la collecte d'informations portant sur le financement des PME à l'échelle mondiale va permettre d'améliorer la qualité et la cohérence temporelle du cadre de suivi, tout en laissant la place à une certaine personnalisation à l'échelle nationale. Cela étant, il est nécessaire que les pays s'emploient, à moyen et à long termes, à renforcer l'harmonisation des définitions et à améliorer la transparence et les pratiques comptables des établissements financiers. L'encadré 1.1 présente des recommandations concernant l'amélioration de la collecte de données sur le financement des PME et des entrepreneurs par les autorités nationales.

#### Encadré 1.1. **Recommandations concernant l'amélioration des données**

- Exiger des établissements financiers qu'ils utilisent la définition nationale des PME, fondée sur la taille des entreprises.
- Exiger des établissements financiers qu'ils rendent régulièrement compte à leurs autorités de tutelle des prêts accordés aux PME, des taux d'intérêt appliqués et des sûretés demandées, en fonction de la taille des entreprises, en ventilant les données selon les sous-catégories de taille appropriées, ainsi que des prêts aux PME garantis par l'État.
- Inciter les autorités internationales, régionales et nationales et les associations professionnelles à coopérer afin d'harmoniser les enquêtes quantitatives réalisées auprès des entreprises en termes de population de l'enquête, de questions posées et de calendriers ; inviter les organismes compétents à réaliser des enquêtes annuelles.
- Encourager l'harmonisation des définitions du capital-risque en fonction du stade de développement de l'entreprise.



Extrait de :  
**Financing SMEs and Entrepreneurs 2013**  
An OECD Scoreboard

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/fin\\_sme\\_ent-2013-en](https://doi.org/10.1787/fin_sme_ent-2013-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2014), « Guide de lecture : indicateurs et méthodologie », dans *Financing SMEs and Entrepreneurs 2013 : An OECD Scoreboard*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264190573-3-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.